



## Merci

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 6 février 2004

---

Je suis adhérente depuis peu et je voulais juste par ce message vous remercier pour cette association qui est un véritable bol d'air frais pour nous autres non-fumeurs (et pour les fumeurs qui respectent la loi Evin et dont j'ai toujours un grand plaisir à lire les messages !).

La lecture des différents témoignages me rassure, car ils me montrent que je ne suis pas seule à tempêter contre le tabac, que j'appelle désormais ARME DE DESTRUCTION PASSIVE et dont les dommages collatéraux sont encore trop ignorés... Même si j'avoue ma timidité et mes craintes à faire respecter la loi Evin (peur de me faire envoyer sur les roses alors que je suis dans mon droit... Où va-t-on ?), je me considère maintenant comme militante et essaie, avec mes petits moyens, de promouvoir votre association, et de défendre mes arguments envers les fumeurs indécents. Militante pour le droit fondamental de respirer, militante pour le respect de l'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme, qui stipule que La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui . Savoir qu'on n'est pas seul dans ce combat fait du bien, et le fait de cotiser m'a donné le sentiment de m'investir activement dans une cause juste. (ce message est bien entendu destiné à répondre à celui de la personne qui critiquait le coût de la cotisation dans la dernière lettre).

Bref, encore merci à vous pour tout ce travail, je viens d'apprendre qu'il s'agissait de bénévolat et je n'en suis que plus admirative, j'aimerais moi aussi m'investir plus, et compte bien le faire dès que possible....

cordialement,

Stéphanie

### Réponse :

Cette manifestation de reconnaissance est le signe que nos efforts bénévoles ne sont peut-être pas vains. Nous apprécions.

Entrez en contact avec notre permanence (01 42 77 06 56) qui vous aidera à vous investir plus pleinement

Merci